



Bâtir le *Nunavut* ensemble

GOVERNEMENT  
DU NUNAVUT

***Priorité d'embauche***

*La priorité est accordée aux Inuits du Nunavut.*

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

**Commis-interprète médical**

Cette possibilité d'emploi est ouverte uniquement aux Inuites et Inuits du Nunavut.

Salaire initial : 63 804 \$

IQALUIT, NU

N° de réf. 10-505962

Clôture : 1<sup>er</sup> mai 2020

---

*Veillez noter que les postes situés à Iqaluit sont admissibles à une indemnité de vie dans le Nord de 15 016 \$ par année.*

**Postuler au :** Ministère des Ressources humaines,  
Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430,  
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0. Tc : 867 975-6220.  
Tél : 867 975-6222. Sans frais : 1 888 668-9993.  
Courriel : gnhr@gov.nu.ca

(Veillez indiquer le n° de réf. dans l'objet de votre courriel.)

*Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.*

---

[www.gov.nu.ca/fr/public-jobs](http://www.gov.nu.ca/fr/public-jobs)